

Quelle intervention orthophonique pour un adulte devenu sourd ? – Stéphanie Borel

PUBLIC CONCERNÉ

Orthophonistes, logopèdes, logopédistes

PRÉ-REQUIS

Etre orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de proposer une évaluation et une rééducation ciblées sur les difficultés spécifiques liées à la survenue d'un trouble auditif chez l'adulte, qu'il soit porteur d'un appareillage conventionnel ou d'un implant cochléaire.

Étapes majeures:

- Savoir recevoir et évaluer un adulte devenu sourd.
- Savoir proposer une rééducation adaptée à un adulte devenu sourd.
- Approfondissement sur la lecture labiale.
- Approfondissement sur l'implant cochléaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Des études de cas.
- Des références bibliographiques liées aux concepts théoriques et aux recommandations de bonne pratique. Les recommandations de la HAS « Le traitement de la surdité par implants cochléaires ou du tronc cérébral » seront largement abordées.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement pré et post formation.
- Questionnaire de connaissances initial/final pour chaque module (évaluation sommative).
- Questionnaire de connaissances post formation sanctionnant (80% de bonnes réponses nécessaires pour valider la fin du parcours).
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

FORMAT, ORGANISATION ET ACCÈS

- Parcours de formation de 6h heures en e-learning (4 modules d'1h30) accessible sur la plateforme Happyneuron Academy. (<https://app.happyneuron.academy/formations>). Chaque module est axé sur un aspect de la prise en soin du patient adulte sourd et comprendra une évaluation des connaissances par QCM pré et post session.
- Accès sans limitation de durée dès la livraison de la formation.
- L'apprenant est libre de l'organisation de son parcours de formation : néanmoins il est recommandé de ne pas dépasser la réalisation d'un module par semaine afin d'éviter la surcharge cognitive.
- Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap disponibles sur <https://app.happyneuron.academy/informations>

LE PROGRAMME

Introduction (15min)

- Présentation de la formatrice.
- Présentation des objectifs généraux de ce e-learning.
- Explication du déroulé général du parcours de formation.
- Présentation des supports théoriques ayant soutenu l'écriture du contenu de ce e-learning.
- Présentation des divers supports qui seront fournis aux apprenants.
- Déclaration d'absence de conflit d'intérêt.

Module 1 : Savoir recevoir et évaluer un adulte devenu sourd (1h30)

QCM de connaissances initial (10 minutes)

- Partie 1 (10 minutes) : Rappels : données épidémiologiques sur la surdité et l'appareillage / Physiologie de l'audition, dépistage et diagnostic de la surdité / Les différents types d'appareillages
- Partie 2 (5 minutes) : Impact de la surdité sur la communication et la qualité de vie, quand adresser chez l'orthophoniste ?
- Partie 3 (5 minutes) : Se préparer à accueillir un adulte devenu sourd (organisation du bureau, matériel, nomenclature)
- Partie 4 (15 minutes) : L'anamnèse et les axes d'évaluations
- Partie 5 (30 minutes) : Les outils d'évaluation
- Partie 6 (10 minutes) : La synthèse des résultats, la rédaction du bilan orthophonique et l'élaboration du projet thérapeutique

QCM de connaissances final (10 min)

Module 2 : Savoir proposer une rééducation adaptée à un adulte devenu sourd (1h30)

QCM de connaissances initial (10 minutes)

- Partie 1 (10 minutes) : À l'issue du bilan, définir les axes de rééducation et le plan thérapeutique en fonction du profil du patient
- Partie 2 (10 minutes) : Objectifs de la prise en soin orthophonique de l'adulte sourd, explication des différentes approches rééducatives
- Partie 3 (20 minutes) : La lecture labiale : principes, outils et exercices
- Partie 4 (30 minutes) : Ma rééducation auditivo-cognitive : principes, outils et exercices
- Partie 5 (5 minutes) : Le travail de la voix et de la parole
- Partie 6 (15 minutes) : L'accompagnement du patient et de son entourage : le travail des stratégies de communication et l'auto-entraînement

QCM de connaissances final (10 min)

Module 3 : Approfondissement sur la lecture labiale (1h30)

+ Comprendre le fonctionnement de la lecture labiale, les théories, les facteurs favorisant et savoir mettre en pratique un plan de soins

QCM de connaissances initial (10 minutes)

- Partie 1 (10 minutes) : principes de la lecture labiale et difficultés à prévoir
- Partie 2 (15 minutes) : les orientations théoriques et les classifications
- Partie 3 (10 minutes) : les facteurs prédictifs
- Partie 4 (20 minutes) : évaluer la lecture labiale : logiciel E2L et autres ressources
- Partie 5 (15 minutes) : prise en soin : explications préalables et les exemples des visèmes
- Partie 6 (20 minutes) : la mise en pratique avec des exercices concrets

QCM de connaissances final (10 min)

Module 4 : Approfondissement sur l'implant cochléaire (1H30)

+ Comprendre les indications de l'implant cochléaire, et les spécificités de son suivi

QCM de connaissances initial (10 minutes)

- Partie 1 (10 minutes) : principe de fonctionnement de l'implant cochléaire
- Partie 2 (5 minutes) : les résultats à attendre
- Partie 3 (25 minutes) : progression rééducative après implant cochléaire
- Partie 4 (20 minutes) : difficultés particulières et challenge à relever : bruit, groupe, téléphone, musique
- Partie 5 (15 minutes) : accompagnement au soin du processeur
- Partie 6 : (15 minutes) les cas complexes et les nouvelles indications

QCM de connaissances final (10 min)

Module 5 : Synthèse du parcours

- Exercice pratique final : cas clinique progressif
- QCM de connaissances final sanctionnant (80 % de réponses correctes)
- Les résultats aux Quiz seront téléchargeables et permettent une synthèse des connaissances socles.
- Questionnaire de satisfaction

FINANCEMENT

Cette formation bénéficie d'un agrément FIF-PL 2023 :

- Organisme de formation Humans Matter, 52 quai Rambaud, 69002 LYON
- NDA : 84691960269
- SIRET : 45113074400068
- NACPRO attribué : S0720230170031

De plus cette formation de 6 heures est éligible au crédit d'impôt formation des dirigeants (doublé en 2023 22,54€ par heure dans la limite de 40 heures par an, ici 135,24€).